

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
SEANCE DU 10 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix avril à 20h, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de monsieur Didier BALDY, Maire, sur convocation adressée, le 27 mars 2018.

Présents : M. Didier BALDY, Mme Caroline PYDO, Mme Karine SARTORI, Mme Josiane PYDO, Mme Eveline CHABOT.

Absents : M. Franck CHEVALLIER, Mme Aurore PREAUCHAT, Mme Cathy CASIER, Mme Mylène HEITZMANN,

Secrétaire de séance : Mme Josiane PYDO

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2017

M. Didier BALDY, Président donne lecture du compte de gestion 2017.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2017 se détaillant comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice précédent, section de fonctionnement excédent 2 228.03. €.
- Opération de l'exercice : mandats émis 162.00 €, pas de titre émis, soit un résultat de l'exercice 2017 de - 162.00 €
- Résultat de clôture de l'exercice $2\ 228.03\ € - 162.00\ € = 2\ 066.03\ €$.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil d'Administration, sous la Présidence de M. Didier BALDY transmet la présidence à Mme Caroline PYDO qui donne lecture du compte administratif 2017.

Monsieur le Président ne prend pas part au vote pendant la délibération du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2017 se détaillant comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice précédent, section de fonctionnement excédent 2 228.03 €.
- Opération de l'exercice, mandats émis 162.00 €, pas de titre émis, soit un résultat de l'exercice 2017 de - 162.00 €
- Résultat de clôture de l'exercice $2\ 228.03\ € - 162.00\ € = 2\ 066.03\ €$ à reporter.

Le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 du comptable de la Trésorerie de Nangis, sont identiques entre eux.

AFFECTATION DE RESULTAT

Vu les résultats figurant au compte administratif et au compte de gestion 2017,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les résultats de l'exercice 2017 à reporter au budget 2018 comme suit : Résultat de clôture 2016 fonctionnement 2 228.03 €

Résultat de l'exercice 2017 : - 162.00 €

Excédent de fonctionnement R002 2 066.03 € à reporter au budget 2017.

BUDGET UNIQUE 2018

Le Président soumet à l'examen de l'assemblée le projet du budget 2018 dressé par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions. Ce budget comporte uniquement du fonctionnement.

Dépenses : compte 60623 (alimentation) rien de proposé cette année. Le repas des anciens sera pris en charge par le budget de la commune.

Compte 6068 (autres matières et fournitures) 1 904.03 €.

Compte 6451 (cotisations à l'URSSAF) 162.00 €

Recettes : compte 002 (excédents antérieurs reportés) 2 066.03 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget 2018 dont les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent de la manière suivante :

➤ Recettes 2 066.03 € Dépenses 2 066.03 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame LE ROY fait part d'une demande de portage de repas à Nangis où un traiteur effectue le portage de repas à domicile. Madame PYDO Josiane explique que l'A.D.M.R. vient d'envoyer un questionnaire à ses bénéficiaires d'aide à domicile et qu'il y a beaucoup de réponses positives. Il est dans les projets à court terme de l'A.D.M.R. de mettre en place ce service. Il serait donc peut-être judicieux de faire l'enquête auprès de tous les habitants de Fontains en leur envoyant le questionnaire.

Monsieur le Maire accepte la proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Président,
Didier BALDY